



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

AR08046DGER

ARRÊTÉ du 4 décembre 2008

Arrêté modificatif portant nomination au Conseil national de la spécialisation vétérinaire

Le ministre de l'agriculture et de la pêche

Vu le Code rural, notamment ses articles R 812-55 et R 814-32

Vu l'arrêté du 5 mars 1993 modifié, relatif au Conseil national de la spécialisation vétérinaire ;

Vu l'arrêté du 6 février 2007 portant nomination du Conseil national de la spécialisation vétérinaire ;

ARRÊTE

Article 1

La composition du Conseil national de la spécialisation vétérinaire, est modifiée comme suit :

Au titre de la profession vétérinaire :

Mme Valérie GUIRAL-TREUIL, est remplacée par Mme Marie-Anne BARTHELEMY.

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 4 décembre 2008

Le ministre de l'agriculture et de la pêche

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche

Jean-Louis BUËR